

École La Dauversière-Évangéline

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École La Dauversière-Évangéline 28 janvier à 18 h 00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de La Dauversière-Évangéline, tenue le 28 janvier 2025 à 18 heures à l'édifice Évangéline, 11845 Boul de l'Acadie à Montréal.

PRÉSENTS :

Enseignants :

M. Jonathan Chalifoux

Mme Julie Daudelin

Mme Aline Garcin > représentant du personnel professionnel

Mme Urena Campus Ivonne Maria

Mme Rosa Ivette Orellana Santos

Représentant du personnel de soutien

Représentant du personnel professionnel

Élèves :

M. Audric Twahirwa

Parents membres :

Mme Hanen Abdaoui

Mme Lydienne Ndongo Ndoumb

M.Djon do Mahulawe Kofivi

Mme Nathalie Rafei

Mme Orlisse Gnagbo Moko Maria

Parents substitués

Mme Aissa Dia Ndeue

Membres de la communauté :

Mme Marie – Noëlle Legault

Mme Sophie Gagnon.

Formant quorum sous la présidence de Mme Débora Claro.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE, Mme Elisenda Tomas – Direction.

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE : S/O

MEMBRES ABSENTS :

Parents substitués :

Mme Lizzbeth Sanchez

Mme Guerline Dutreuil

Représentant du personnel professionnel

Mme Aline Garcin

Mme Maria Campisi > a seulement participé au comité pour le nouveau nom de l'école

Membres parents :

Mme Marie-Justine Keumeuni

Représentant du personnel de soutien

Mme Catherine Poisson



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Débora Claro, déclare la séance ouverte. Il est 18 h06.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Débora Claro l'adoption de l'ordre du jour. **Adopté à l'unanimité (02-CE-28/01/2025)**

Le point Varia est traité avec l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 minutes)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public (2 minutes)
5. Formations Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec et fiches pour les nouveaux membres du CÉ (Plan de lutte) : Capsule Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (voir résumé du PLVI-feuillet pour les parents) Le PLVI sera revu entièrement et harmonisé en 25-26 pour les deux pavillons. Statu quo pour 24-25.

Sujets nécessitant une décision
6. Grille-matières à adopter
7. Programmes locaux enrichis (Sigma, Odyssée et Plein Air Urbain)
8. Programmes pour élèves en difficulté (Classes de MA et points de service)
9. Résolutions financières à adopter
10. Comité du nouveau nom pour l'école
11. Planification du programme ÉÀS 12. Critères pour choix de DÉ
<https://forms.office.com/r/ytH3mbgxVX?origin=lprLink>
13. Sorties éducatives (approbation)
14. Points d'information/rapports (20 minutes)
 - 14.1. Direction
 - 14.2. Personnel enseignant
 - 14.3. Élèves

14.4. Communauté

15. Varia

16. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE.

Considérant qu'il y a eu une mise à jour au procès-verbal du 10 décembre, Mme Débora Claro partage le contenu de la version à jour verbalement et Mme Elisenda Tomas fait mention qu'elle va envoyer la version à jour par courriel à tous les membres.

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Daudelin l'adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024 **et secondé** par M. Djondo Mahulawe Kofiv

Adopté majoritairement (03-CE-28/01/2025)

4. PAROLE AU PUBLIC (2 MINUTES)

M. Jonathan Chalifoux fait mention de la notion de maintien de communication sans préjudices.

Rien d'autre à mentionner.

5. FORMATION

Considérant l'obligation des membres du comité à compléter la « Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement », Mme Débora Claro invite les membres à le faire et à lui confirmer individuellement par courriel une fois la formation est complétée.

Mme Elisenda Tomas fait un rappel que le lien de la formation se trouve dans l'ordre du jour – Point 5.

Une attestation qui confirme que tous les membres du CÉ ont complété la formation sera envoyé à la gouvernance scolaire par Mme Débora Claro.

Mme Rafei, demande la possibilité de recevoir une copie en papier du document PDF de la formation.

Sujets nécessitant une décision

6. GRILLE MATIÈRE À ADOPTER :

IL EST PROPOSÉ par Mme Débora Claro l'adoption de la grille matière **et secondé** par Mme Hanen Abdaoui **(06-CE-28/01/2025)**

7. PROGRAMMES LOCAUX ENRICHIS (SIGMA, ODYSSÉE ET PLEIN AIR URBAIN)

Mme Elisenda Tomas présente les changements suivants par programme:

Au niveau de la sélection des élèves :

- Un travail sur les critères de sélection des élèves par programme est en cours.
- L'emphasis sera mise sur l'engagement de l'élève à respecter les critères de sélection et ses choix.

Au niveau du programme Odyssée :

- En vertu de la modification au régime pédagogique de l'enseignement secondaire de juin 2023, l'ensemble des écoles devront implanter le nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise. Par la suite l'école annule le cours d'espagnol dont une partie des heures sont prises du cours de CCQ. Les parents qui souhaitent exprimer leur mécontentement peuvent écrire au ministre et demander la modification du programme pédagogique. L'enseignante d'espagnol aimerait développer une activité parascolaire pour donner la chance aux élèves en secondaire 2 Odyssée de continuer à apprendre l'espagnol. Mme Nathalie Rafei, propose d'envoyer une lettre aux parents des classes Odyssées afin de leur expliquer les raisons derrière l'annulation du cours d'espagnol car il y a des parents qui sont contre l'annulation de ce cours. Mme Elisenda Tomas mentionne la nécessité de modifier le site web afin de mettre à jour les changements présentés.

Au niveau du programme ECR (devient CCQ) :

- Plan futur : Harmonisation du plan Odyssée et SGMA.
- SIGMA : Devient Sciences enrichi
- Les points de services Accueil, mesures d'appui et TSA auront 2 périodes d'adoption au lieu de 4.
- Auront plus de périodes en mathématiques et en français.

8. ÉLÈVES EDHAA (ÉLÈVES À RISQUE ET AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE)

Mme Tomas avise d'un changement au 1er cycle : Les enseignants demandent que les élèves qui vivent un Trouble du langage (Programme Soutien et mesures d'appui) et les élèves du programme AMPLI (Apprentissages Maximisés par des Pratiques Langagières Interactives – Élèves avec trouble de développement du langage) reçoivent le même nombre de périodes dans toutes les matières.

Au sujet de la grille-matière, pour les élèves des classes AMPLI (Apprentissages Maximisés par des Pratiques Langagières Interactives – Élèves ayant un trouble de développement du langage) de l'an 1 et de l'an 2, il a été décidé par les enseignants que l'an prochain, ils auront la même. Il n'a pas été discuté des élèves qui étaient en année de prolongation.

9. RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES À ADOPTER:

- **Rémunération du secrétaire (09- CÉ- 30/09/2024) :** La secrétaire du CÉ signe la pièce justificative de déboursier la somme de 400\$.

- **Service déménageur Ikéa** : 50\$ payé au déménageur pour installer le loft utilisé par les groupes TSA. Le loft est un don qui va servir les élèves à développer leur autonomie au niveau des habitudes de vie quotidienne. Budget du loft est déposé dans le fond 4 et est payé par le fond 9.

10. COMITÉ DU NOUVEAU NOM POUR L'ÉCOLE :

Mme Tomas nomme que nous sommes rendus à l'étape de consultations finales auprès des enseignants, élèves, parents et des citoyens de l'arrondissement d'Ahuntsic Cartierville. Les consultations débutent le 10 février.

11. PLANIFICATION DU PROGRAMME ÉÀS (ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ)

Rien à mentionner.

12. CRITÈRES POUR CHOIX DE DÉ :

Madame Tomas fait mention du formulaire en ligne : » Critères de sélection de la direction d'établissement scolaire 2024 – 2025 » qui vise à faire connaître l'avis du CÉ au regard des critères de sélection de la direction de l'établissement.

Les membres du CÉ conviennent de le compléter durant l'année scolaire 2025-2026 considérant que la direction vient d'être nommée et il n'y a pas un changement de direction de prévu.

13. SORTIES ÉDUCATIVES :

Rien à mentionner.

14. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

14.1 Direction :

Madame Tomas fait mention des activités planifiées par les élèves et les enseignants pour souligner la Saint-Valentin. Certaines activités visent au financement du bal des finissants. Visent au financement le bal de finissants :

Vente de fleurs et de cartes le 14 février.

Activités d'animation le 13 février à la cafeteria.

Échange de cœurs entre les membres du personnel.

14.2 Personnel enseignant

M.Chalifoux nous avise que Le voyage en Grèce est annulé. Il a invité le personnel de l'école à se présenter auprès du CÉ pour faire une annonce formelle.

14.3 Élèves :

M. Audrick présente les informations ci-dessous :

1- 10 au 12 mai : Voyage inclusif (déjà approuvé), pour les finissants 5 à Toronto – Hôtel Holiday Inn.

Avec Mme MC Aven, 3 jours deux nuits, à 590 \$/ élève. L'école ne sert pas d'intermédiaire pour les paiements qui seront gérés directement par l'agence.

50 personne / autobus avec 4 adultes, 1 repas inclus.

1^{er} dépôt de 300 \$ en fin février serait demandé des élèves.

2- Collaboration entre le comité du bal et le comité des finissants : **Coordonnassions** **coordination?** des activités afin de faciliter le financement de bal des finissants.

14.4 Communauté :

Mme Sophie Gagnon, présente les activités à venir aux deux pavillons de l'école en collaboration avec autres enseignants :

14.4.1 Atelier de sensibilisation – Lutte contre la Violence dans les matchs sportif auprès de 30 équipes sportives: A partir du 5 février, 10 ateliers seront animés par deux intervenantes jeunesse (un atelier par groupe) dans le cadre du PAGAC - Plan d'action gouvernemental en action communautaire.

14.4.2 Formation de 8 jeunes sur la résolution de conflits et la promotion de la bienveillance : **Les ? de la paix** : en collaboration avec des techniciennes en éducation à l'institut pacifique.

14.4.3 La marche de la paix le 15 mai : Dans le cadre de la semaine de la diversité. Il faut tenir compte de l'examen du ministère le 16 mai. Le 15 mai les élèves vont être en préparation pour l'examen.

14.4.4 : Le comité des sentinelles de la paix: L'objectif est de créer une brigade musicale qui peut participer aux événements sportifs. Un groupe de jeunes leaders vont apprendre l'art de battement en participant à 10 ateliers de percussion. Projet avec la ville de Montréal.

14.4.5 Festival Jeunesse le 21 Juin avec la table de concertation jeunesse.

14.4.6 Projet déploie tes elles édition avril et mai 2025 : Projet qui s'adresse aux filles qui ne participent pas à des activités.

Madame Marie -Noelle Legault présente le point ci-dessous :

14.4.7 Mise en mouvement vers l'emploi : Le Salon de l'emploi aura lieu le 13 mars , aide les jeunes à avoir un premier contact avec les employeurs et trouver un emploi d'été.

15. VARIA :

Considérant qu'après 3 absences un membre du comité est exclu du conseil d'établissement, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Rosa Santos d'exclure un membre du comité du conseil suite à 3 absences, **et secondé** par M. Djon do Mahulawe Kofivi (**15-CE-28/01/2025**)

Mme Tomas fait mention que M. Alain Leblond avait communiqué son incapacité de s'engager à la participation aux rencontres du conseil. Madame Sophie Gagnon va remplacer M. Leblond.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h20.

Présidence

Direction d'établissement